



Bientôt des élections des délégués de classe



Si tu veux :

- représenter et aider tes camarades
- participer aux conseils de classe
- prendre des initiatives
- prendre des responsabilités

Si tu sais :

- t'organiser
- être à l'écoute
- t'exprimer
- transmettre l'information...

Du 3 au 7 octobre, des élections seront organisées par ton professeur principal.

Soyez nombreux à vous présenter.

Voter est un acte important; ce n'est pas un jeu.

Certains votent pour la jolie fille ou le play-boy de la classe sans aucune autre raison. Ils votent pour le perturbateur de service parce que ça va ennuyer les professeurs. On vote pour l'élève qui n'est pas candidat uniquement pour le mettre mal à l'aise. On note n'importe quoi sur son bulletin pour faire rire la galerie et faire perdre du temps à tout le monde. ..

Si vous voulez que votre voix compte, utilisez la correctement !

On peut en savoir un peu plus en demandant aux candidats de présenter en quelques mots leurs motivations devant leurs camarades. Après à chacun de se faire sa propre opinion.

N'hésitez pas à poser des questions aux candidats pour vous faire une idée sur celui ou celle qui vous semblera le plus sincère, le plus apte, le plus motivé pour exercer le mandat que vous lui confiez.

C'est une façon pour les candidats de s'engager moralement devant leurs électeurs.



Les critères qui doivent vous guider :

Se présente t- il un bon interlocuteur pour les professeurs ?

M'écouterà t- elle si j'ai quelque chose à lui dire ?

Se présente t- il pour être notre délégué ou simplement vérifier si on l'aime bien dans la classe... ?

La fonction de délégué et ses différents aspects

L'élève délégué:

- Représente la classe, c'est son porte-parole au conseil de classe.
- Aide et conseille les élèves, c'est un médiateur.
- Organise l'entraide entre élèves (ex : devoirs pour absents).
- Dialogue avec les adultes de l'établissement, c'est donc un relais.
- Favorise le dialogue avec l'ensemble des élèves de la classe, c'est donc un animateur.

L'élève délégué n'est pas :

- Un bouc émissaire en cas de problème,
- L'homme à tout faire,
- Un surveillant
- Un chouchou des professeurs
- Un délateur, ni un rapporteur.
- Il n'a pas de privilèges, mais sa fonction doit être respectée.

Les délégués s'engagent à :

- Participer aux conseils de classe,
- Suivre une formation définissant leur rôle et leurs domaines d'intervention.
- Être présents aux différentes réunions organisées pour dialoguer ou être informés sur des sujets qui préoccupent l'ensemble des élèves.
- Répondre à l'invitation au conseil de discipline, réuni pour entendre un des élèves de la classe mis en cause.